

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : M PEYRAMAURE Pierre

Date de convocation : 19/02/24

Membres en exercice : 134	Présents : 92	Votants : 92	Pour : 92	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2024-03-19-11
--------------------------	----------------------

Objet :	Vote du budget primitif 2024 - Budget principal
----------------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2024 du budget principal qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 11 817 896.75 €,
- En section d'investissement à 5 014 206.55 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- Adoptent le budget primitif 2024 du budget principal.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 19/03/2024
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

